

COMMUNE DE CHIVRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 mars 2015

Etaient présents

BRENOT Thierry –CHAPUIS Jean-Marc –DOPPELMANN Catherine –MAHET Gérard – Julien GRANDPIERRE –
MALUTA Denis – REVERDIAU Martine - Stéphane DA SILVA – Olivier CHIRON
Michel CAHUET

Absent excusé : Damien BOHN

1 COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du Receveur et,,
à l'unanimité, 9 voix pour, (le Maire n'ayant pas participé au vote) approuve le compte administratif 2014 et affecte les
résultats comme suit :

COMMUNE DE CHIVRES RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2014

SECTION	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
DEPENSES	42 450,53	121 828,53	164 279,06
RECETTES	78 517,28	140 687,86	219 205,14
Déficit d'investissement reporté	55 023,99	0,00	55 023,99
Excédent de fonctionnement reporté		60 773,14	60 773,14
Résultat au 31 12 2014	-18 957,24	79 632,47	60 675,23
Reste à réaliser dépenses	-7 333,60		
Reste à réaliser recettes	9 292,56		
Report au compte 1068	-16 998,28		
Report au compte 002	62 634,19		

Excédent

Le compte de gestion du Receveur, conforme au compte administratif est approuvé également.

2 TRAVAUX EGLISE

Suite à la procédure de marché MAPA pour les travaux de réaménagement intérieur de l'église lancée le 18 décembre 2014,

Au vu du rapport d'analyses des offres qui a fait suite à l'ouverture des plis du 16 janvier 2015 par la commission d'appel d'offres et après négociation auprès des entreprises :

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE d'attribuer les lots et AUTORISE le Maire à signer les documents correspondants.

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Le Conseil Municipal étudie les propositions de trois banques pour le financement des travaux sur la base d'un emprunt relais de deux ans et d'un emprunt à long terme 15 ou 20 ans de 50 000 €.

La décision sera prise après accord des subventions demandées.

BUDGET PRIMITIF 2015

Il est décidé les investissements suivants :

- Chemin empierré pour sécuriser le parcours des piétons le long de la rue de la Chapelle St Léger : prévisions 4 000 €
- Voirie : fossé rue de la Prairie : 2 300 €
- Essuie mains 289 € HT
- Onduleur : 106 € HT

Travaux bois :

Il est décidé d'inscrire au budget primitif les travaux d'investissement dans la forêt communale (replantation parcelle 12) d'un montant de 10 446.28 € prévus en 2014 mais non réalisés pour des raisons techniques (ONF) sachant que la subvention pour la replantation sera plus faible (40 % au lieu de 60 %)

La vente des peupliers aura lieu en juin 2015 par les soins de l'ONF.

Le Conseil Municipal décide de reporter en 2016, les travaux dans la parcelle 9 qui font l'objet du devis de l'ONF de 2 914.25 € HT.

Ouverture DE CREDITS d'INVESTISSEMENT avant le VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir un crédit d'investissement avant le vote du budget primitif au compte 2188 d'un montant de 908 € pour le règlement des panneaux d'affichage électoral.

VOTE DES SUBVENTIONS 2015

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions communales 2015 comme suit :

- ADMR : 30 €
- Association des Donneurs de Sang : 30 €
- Club de l'Amitié et du 3^{ème} Age : 30 €
- O M S SEURRE : 30 €

TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2015

Le Conseil Municipal, compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat, décide d'augmenter les taux des impôts locaux de 5%.

CANTONNIER

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat CAE de l'employé communal prendra fin le 15 avril 2015.

Il est décidé de créer un emploi d'adjoint technique 2^e classe non titulaire à temps non complet (16 heures par semaine) à compter du 20 avril 2015 sur la base d'un contrat à durée déterminée de 3 mois, renouvelable.